ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

de la réunion du comité directeur du 13 septembre 2021

Statuer sur la demande de la députée d'Iberville afin de devenir membre de la Commission de la santé et des services sociaux

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n ° 2709-20210914

2021

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021 1

ANNEXE

I. Demande de la députée d'Iberville

Réunion du lundi 13 septembre 2021

Objet : Statuer sur la demande de la députée d'Iberville afin de devenir membre de la Commission de la santé et des services sociaux

Membres présents :

M. Paradis (Lévis), président

M. Fortin (Pontiac), leader parlementaire de l'opposition officielle
M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement
M^me^ Labrie (Sherbrooke), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
M. Ouellet (René-Lévesque), leader parlementaire du troisième groupe d'opposition

M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires et du président, le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Statuer sur la demande de la députée d'Iberville afin de devenir membre de la Commission de la santé et des services sociaux :

   Concernant la demande adressée, le 10 septembre 2021 (annexe I), à la Commission de l'Assemblée nationale afin de modifier la composition de la Commission de la santé et des services sociaux (CSSS), le comité directeur approuve cette demande et modifie comme suit les membres des commissions parlementaires :

   - Que la députée d'Iberville devienne membre permanent de la CSSS;
   - Que la composition de la CSSS soit par conséquent modifiée à 15 membres;
   - Que le député de Vanier-Les Rivières devienne membre permanent de la CSSS.

Le secrétaire de la Commission,

Original signé par

_____

François Arsenault

Le président de la Commission,

Original signé par

_____

François Paradis

FA/mcb
Québec, le 13 septembre 2021

ANNEXE I

Demande de la députée d'Iberville

De : Arsenault, François
A : Desnoyers, Annie; Moreau, Cindy; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Jolivet, Jean-Luc; Moreau, Lise
Cc : Durepos, Catherine
Objet : CAN - Membre CSSS
Date : 10 septembre 2021 14:46:26
Pièces jointes : image001.jpg

Bonjour,

Nous avons reçu une demande de la députée d'Iberville afin de devenir membre de la CSSS. Il revient à la CAN de traiter celle-ci. Dans l'éventualité où la députée d'Iberville devient membre, le groupe parlementaire formant le gouvernement indiquera l'identité du membre supplémentaire de ce groupe dont la nomination sera alors effective.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser cet ajout?

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, Avocat | **Secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires**

Secrétariat général adjoint aux affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 2e étage, bureau 2.15
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : **418 643-2722** | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.